



## L'Éducation mobilisée en Seine-Maritime !

**Donnons-nous les moyens d'engager un vrai rapport de force !  
Réunissons-nous partout en AG/HIS/RIS et mettons en débat la  
construction d'un mouvement d'ampleur à partir du 19 mars !**

Depuis leur rentrée du lundi 26 février, les personnels de Seine-Saint-Denis sont engagés dans un mouvement massif sur le mot d'ordre « Pas de moyens ? Pas de rentrée ! » et pour le retrait du « choc des savoirs ». Depuis la mobilisation s'amplifie et les personnels sont rejoints par les parents d'élèves. Des assemblées générales, des réunions parents-personnels ont lieu partout dans les établissements. Des assemblées générales de villes et à l'échelle du département permettent ensuite de coordonner les actions. Ces assemblées ont décidé de reconduire la grève et d'organiser une manifestation au ministère jeudi 7 mars. La mobilisation est puissante et elle est déjà rejointe par d'autres départements, des actions se multiplient avec les mêmes revendications.

Comme eux, nous enrageons des 700 millions d'euros volés à l'Éducation nationale et revendiquons des recrutements massifs de personnels, la limitation du nombre d'élèves par classe et la rénovation des bâtis.

**Il faut un choc des moyens pour l'école et des salaires pour tous les personnels.** Partout en France, depuis le 1<sup>er</sup> février, ce sont la même colère et les mêmes revendications qui sont exprimées à travers les grèves, les rassemblements, les blocages d'écoles, les opérations « collège mort », etc.

Nos organisations syndicales **appellent les personnels de l'éducation à se réunir à l'échelle des écoles, des établissements et services dès maintenant pour discuter et mettre en débat la construction d'un mouvement d'ampleur, y compris par la grève reconductible dans le département, et à venir porter ces positions lors des assemblées générales d'agglomération du 19 mars, journée de grève de toute la fonction publique.** Elles appellent également à organiser partout des **réunions parents-personnels** afin de multiplier les opérations « établissements morts » sur tout le département, si possible de façon coordonnée.

Ensemble nous pouvons construire un vrai rapport de force et gagner sur nos revendications :

- **Abandon du « choc des savoirs », des groupes de niveaux et maintien de la liberté pédagogique**
- Annulation des coupes budgétaires et de toutes les suppressions de postes prévues à la rentrée 2024 dans l'Académie : - 137 postes dans le premier degré, - 93 postes dans le secondaire, - 3 postes de CPE, - 9 postes d'administratifs
- Abrogation de la réforme de la voie professionnelle et du plan social qu'elle implique
- Abandon des mesures prises dans le cadre de l'acte 2 de l'Ecole inclusive : statut d'emploi d'ARE fusionnant les AESH et les AED, mise en place des pôles d'appui à la scolarité...
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH
- Défense de l'enseignement spécialisé et adapté, l'octroi de moyens suffisants pour une réelle école inclusive ainsi que le maintien des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Augmentation immédiate et sans contrepartie du point d'indice au moins à hauteur de l'inflation

### **Le 19 mars :**

#### **Manifestations :**

Rouen 10h30 au CHU

Le Havre 10h30 Maison des syndicats

Dieppe 10h30 Parvis de la Mairie

#### **Assemblées générales d'agglomération :**

Rouen 14h à la Halle aux Toiles

Le Havre 9h Maison des syndicats